



Communiqué

Refusons le marchandage du travail : non à la sous-traitance à Lyon 2 !

La CGT Lyon 2 oppose son ferme refus à la perspective annoncée d'externaliser une partie des services, notamment de nettoyage, conformément à ce que prévoit le plan d'austérité budgétaire.

La sous-traitance n'est pas une nouveauté à Lyon 2 : il y a déjà des marchés publics pour le nettoyage d'une partie des locaux (notamment au campus Portes des Alpes, pour l'IUT, les bâtiments O, V...), mais aussi des vitres. Cela vaut aussi pour une partie du gardiennage ou de la sécurité, et des prestations plus techniques, comme l'entretien des ascenseurs, des toitures, etc. **L'externalisation est donc en partie déjà-là à Lyon 2.** Et pourtant, actuellement, on ne sait pas exactement combien de personnes travaillent en sous-traitance dans notre établissement : malgré nos questions sur le sujet, toujours pas de réponse à ce jour...

Aujourd'hui, les conditions de travail sont déjà difficiles pour les services de ménage internes à Lyon 2 : des horaires décalés épuisants, des temps partiels imposés, très peu de titulaires et beaucoup de contractuels, de faibles rémunérations, ce qui en fait un service particulièrement précarisant. Le travail détruit le corps et débouche souvent sur des licenciements pour inaptitude professionnelle. Par ailleurs, la hiérarchie interdit à ces personnels de faire des pauses, sous prétexte que leurs contrats ont des volumes horaires inférieurs à 6 heures par jour !

Le ménage doit être un enjeu social pour nous tous-tes.

Aujourd'hui la présidence nous parle d'une externalisation au fil de l'eau de ces services, avec un remplacement progressif des contrats qui arriveraient à terme par des contrats externalisés. Les annonces arrivent au compte-gouttes, mais les écrits restent... Souvenons-nous : dans sa profession de foi, la liste « Lyon 2 en commun » annonçait : « *L'amélioration de notre cadre de travail est au cœur du projet porté par Lyon 2 en commun* ». (Ne riez pas, attendez la suite).

La suite : « *Comme toutes les structures publiques, nous sommes soumis à une réglementation rigide qui complexifie notre vie quotidienne à l'université. Nous manquons aussi bien souvent des moyens humains qui nous permettraient de mieux la mettre en œuvre. Dès lors, nombre d'entre nous avons donc le sentiment de ne plus trouver de sens à nos métiers. Lyon 2 en commun considère que la réponse à ce problème réside, pour une grande part, dans l'amélioration de l'organisation du travail collectif au service de nos activités d'enseignement et de recherche. Nous partons du principe que tous les personnels, aussi bien enseignant.es-chercheur.es, enseignant.es, chercheur.es, vacataires que Biatss, sont soucieux d'introduire davantage d'humanité dans les relations de travail, et nous nous refusons donc à pointer du doigt telle ou telle catégorie face aux difficultés que nous partageons tous et toutes dans un contexte tendu.* »

On a quand même du mal à repérer l'humanité dans l'acte que constitue l'externalisation des collègues du ménage ! La CGT a aussi des difficultés à ne pas se dire qu'une catégorie de personnels n'est pas pointée du doigt tout particulièrement dans le plan d'austérité. Quel signal envoie-t-on aux collègues du ménage quand une partie est externalisée ? Au fond, c'est leur dire que leur travail n'est pas aussi essentiel que d'autres à l'université, une logique à laquelle la CGT ne peut souscrire.

Aujourd'hui la direction reproche en instances, et notamment lors du dernier CSA, aux organisations syndicales d'alimenter une inquiétude infondée auprès des personnels de ménage en allant leur parler d'externalisation. Mais les collègues ne s'alarment pas « pour rien » ! D'autant que la visibilité sur le contenu précis du plan d'austérité demeure très limitée, si ce n'est opaque.

La CGT continuera de s'opposer fermement à ces mesures, et défendra constamment un service public sans recours à des marchés privés. Le 27 novembre, le comité social d'administration (CSA) examinait la campagne d'emploi pour 2026 : à cette occasion la CGT a fait adopter un avis sur les conséquences néfastes de l'externalisation du ménage et sur l'urgence d'embaucher des collègues titulaires sur ces fonctions (que vous pouvez consulter [sur notre site web](#)). La CGT a été la seule organisation syndicale à voter cet avis lors de ce CSA.

Il faut dire que l'actualité tombait à pic ! En effet l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a publié le 17 octobre 2025 un avis qui fera date sur les conditions de travail dans le secteur du nettoyage. Cet avis souligne la part très importante des temps partiels et des faibles rémunérations (souvent sous le seuil de pauvreté) des agent.es du nettoyage qui dans leur très large majorité sont des femmes (73%), et pour une partie significative des personnes immigrées (20%). Il met également en évidence les conséquences délétères de l'externalisation dans ce secteur : intensification du travail, diminution des revenus, isolement, insécurité de l'emploi, augmentation des accidents du travail...

Pour l'heure, la présidence de l'université nous a répondu que ce sont les syndicats qui maltraitent les collègues du ménage en les inquiétant inutilement sur leur avenir... Elle a deux mois pour apporter une réponse écrite (un peu plus étayée, on l'espère) à l'avis voté en CSA.

Non à l'externalisation !